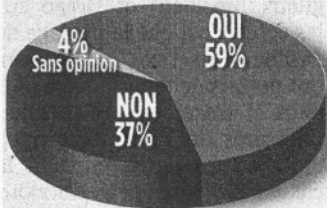


# Pour les cas sérieux, un second avis médical s'impose

## VOTRE AVIS

■ Faut-il recourir systématiquement au double diagnostic pour éviter les erreurs médicales?



Nombre de réponses reçues: 291

## LA QUESTION DU JOUR

Deux précautions valent mieux qu'une aux yeux de la majorité. Mais surtout dans les cas graves ou délicats, pour ne pas faire exploser les coûts.

Oui, si l'on pense que, selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, six à huit personnes meurent en moyenne chaque jour en Suisse. C'est beaucoup.

**SYLVIE LOVIS**  
SAVIGNY

Non, en Suisse, nous avons de très bons médecins qui ont étudié dans ce pays et à qui nous devons faire confiance.

**CHARLES ROSSET**  
YVERDON-LES-BAINS

Si l'on s'agit de pathologies où il a été difficile et délicat de poser un diagnostic, oui, un deuxième avis, voire plus, est

judicieux et prudent. La confiance en son médecin ou chirurgien doit faire le reste, et c'est malgré tout primordial.

**MARTINE PASCHOUD**  
LAUSANNE

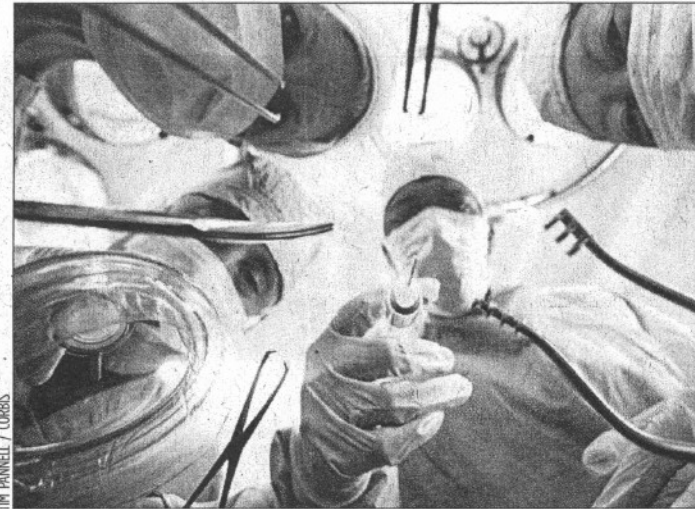
Un double avis surchargerait les médecins et renchérirait les coûts de la santé. De plus, cela donnerait du diagnostic médical une image négative: on donnerait à penser que les quelques erreurs sont monnaie courante. Les patients ont déjà trop tendance à se prendre eux-mêmes pour des médecins ou à courir les spécialistes de manière non concertée.

**JEAN-JACQUES CORBAZ**  
COSSONAY

Bien que nous puissions faire confiance aux médecins, ne dit-on pas que l'erreur est humaine? Donc, oui à un double diagnostic lors de cas sérieux.

**SUZANNE HOCHSTRASSER**  
PULLY

Il ne devrait pas y avoir besoin de recourir systématiquement au double diagnostic si le premier était posé correctement, avec les examens qui s'imposent. Mais pour certains médecins, à qui les assureurs mettent le couteau sous la gorge, cela coûte trop cher. C'est une aberration que de ne pas aller au fond d'une investigation. Une maladie diagnostiquée à temps coûte moins cher qu'un traitement où il faut sortir l'artillerie lourde, un long



TIM PARNELL / CORBIS

La médecine suisse commet des erreurs, comme la chimiothérapie infligée à une Genevoise pour rien, qui ne font encore l'objet d'aucune statistique fiable.

arrêt de travail et tout ce qui s'y ajoute sur le plan familial et social, voire un décès. Le médecin qui entre dans ce jeu absurde et dangereux reçoit-il un salaire des assureurs? Il faut malheureusement prendre un deuxième avis, ce qui ne sera pas sans frais.

**RAYMONDE WARPELIN**  
CHEVROUX

Le bon sens devrait nous pousser à ne pas le faire. Existe-t-il seulement une étude sérieuse afin de déterminer la part de risque réelle? Doit-on systématiquement remettre en question le diagnostic d'un médecin? Si oui, alors fermons nos universités!

**FRANÇOISE MARTIN**  
TREYVAUX (FR)

Certainement, d'autant plus que chacun a une façon différente de voir le cas. Cela, dans les diagnostics les plus graves, nous a toujours réussi, et nous avons 77 ans!

**COLETTE ET JACQUES CERF**  
VALLAMAND

Il faut un second avis médical dans les cas de cancer du sein, de la prostate ou d'autres maladies graves. Mais il ne faut pas forcément dupliquer chaque consultation, cela ferait augmenter les coûts de la santé.

**PHILIPPE ROBERT**  
CLARENS

J'ai beaucoup de peine à mettre en doute le diagnostic d'un médecin, et je me gêne de lui dire que je vais voir ailleurs. En plus,

si je retourne chez mon généraliste, cela fait une deuxième consultation, et il m'enverra probablement chez un autre spécialiste du problème: troisième consultation! Si le dernier diagnostic est différent, il est possible que je doive consulter une quatrième fois. En ces temps où l'on accuse le patient de «consommer du médical» pour un oui ou un non en disant que c'est de sa faute si les primes augmentent, que faire?

**GILBERTE ULRICH**  
BRENT

Comme les pilotes d'avion s'autocontrôlent, tout médecin, à plus forte raison un chirurgien, devrait vérifier s'il réalise le bon acte sur la bonne personne.

**ROGER MEYER**  
VILLARS-MENDRAZ

Le drame de la Genevoise traitée par erreur montre bien la nécessité de maintenir le libre choix du (ou des) médecin(s).

**ERNEST SAUGY**  
LAUSANNE

Non, cela entraîne une augmentation des frais que le nombre d'erreurs découvertes ainsi ne justifie pas. Le travail, pour trop de médecins, est une routine. Il faut éviter ce piège, par exemple en mettant des normes codifiées et écrites pour des procédures simples comme l'envoi d'échantillons pour analyse, le contrôle de l'identité, la tenue des dossiers médicaux, et sanc-

tionner quand ces normes n'ont pas été respectées, que cela ait causé des dommages ou non.

**HANS JOERGEN MOELLER**  
ONNENS

Selon l'importance du cas et mon expérience personnelle, oui. Lors d'une fracture à l'épaule, un deuxième avis m'a donné une capacité de mouvement du bras gauche de 99% au lieu de 10% et d'une probable indemnité de l'AI. La première opinion était basée sur mon âge (56 ans): une intervention ne valait plus la peine! Encore un grand merci à l'Hôpital orthopédique de Lausanne, son chirurgien et son équipe.

**PAUL WAALS**  
MONTREUX

## LA NOUVELLE QUESTION

■ Envoyez-vous encore des cartes postales de votre lieu de vacances?

LIRE L'ARTICLE EN PAGE 18

Donnez votre réponse, suivie d'un court commentaire si vous le désirez, avec nom, prénom et adresse avant 18 heures:  
- par e-mail: [debats@24heures.ch](mailto:debats@24heures.ch)  
- sur notre site web: [www.24heures.ch/question](http://www.24heures.ch/question)  
- par téléphone: 021 351 22 10  
- par SMS: commencez votre SMS par 24 debats et envoyez-le au 939 (coût du SMS: 20 ct., maximum 160 caractères).